



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISANTE

MESSAGE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Dates :
22/07/2026

Référence :
n°2026_17

Émetteurs :

Direction générale de la santé

À l'attention de :

Agences régionales de santé (pour information
pour les ARS Outre-mer et pour
information/action pour les ARS de métropole)

ZONE GÉOGRAPHIQUE CONCERNÉE

☒ National ☐ Territorial

PREVENTION DES ACCIDENTS OCULAIRES A L'OCCASION DE L'ECLIPSE SOLAIRE DU 12 AOUT 2026

MESSAGES CLÉS

- Le 12 août 2026, une éclipse partielle du Soleil sera visible sur tout le territoire national hexagonal. **La bande de totalité traversera l'océan Arctique, le Groenland, l'Islande, l'océan Atlantique, la France, puis atteindra le Portugal et le nord de l'Espagne, jusqu'à l'île de Majorque.** L'évènement sera observable en France aux alentours de 19h dans le nord et jusqu'à 21h30 dans le sud.
- **L'observation d'un tel événement nécessite impérativement de se protéger les yeux afin d'éviter toute lésion oculaire, particulièrement chez les enfants. Une observation directe du soleil peut entraîner des effets irréversibles et conduire à une altération définitive de la vue.**
- Les personnes en charge d'enfants (parents, éducateurs, accompagnateurs...) doivent particulièrement veiller à les protéger.
- La demande en lunettes de protection sera vraisemblablement très forte immédiatement avant le 12 août 2026 et des ruptures de stock sont à prévoir.
- Les informations sur l'éclipse et les messages de prévention peuvent être diffusés dès à présent par les agences régionales de santé (ARS) via les sites internet, les bulletins d'information et autres supports de communication. Les professionnels de santé peuvent également être sollicités pour relayer ces conseils.



Mesdames, Messieurs,

Le 12 août 2026, une éclipse partielle du Soleil sera visible sur tout le territoire national hexagonal. **La bande de totalité traversera l'océan Arctique, le Groenland, l'Islande, l'océan Atlantique, la France, puis atteindra le Portugal et le nord de l'Espagne, jusqu'à l'île de Majorque.** L'évènement sera observable en France aux alentours de 19h dans le nord et jusqu'à 21h30 dans le sud.

Le Laboratoire temps espace (LTE) de l'Observatoire de Paris propose une carte interactive avec des informations détaillées sur la bande de totalité de l'éclipse ainsi que les heures précises d'observation comme l'heure de début d'observation, l'heure et la durée du maximum d'obscurité : <https://eclipseop.obspm.fr/>

L'observation du phénomène sera dépendante des conditions météorologiques. En cas de couverture nuageuse, l'éclipse ne sera pas observable ou partiellement.

1- Principaux risques liés à l'observation d'une éclipse de soleil

L'observation sans précaution d'une éclipse du Soleil, totale ou partielle, est susceptible d'entraîner des lésions ophtalmologiques graves et irréversibles.

Lors de l'éclipse solaire totale du 11 août 1999, l'Institut de veille sanitaire (actuellement, Santé publique France) avait mis en place une surveillance nationale des complications oculaires liées à l'observation de l'éclipse. Au total, parmi les 1 024 consultations notifiées à l'Institut, 147 patients ont présenté une atteinte rétinienne et 106 une atteinte cornéenne. Dix-sept cas ont présenté une atteinte sévère (acuité visuelle < 2/10), dont sept avec une atteinte bilatérale.

Parmi les cas recensés, 100 patients avaient observé l'éclipse à l'œil nu, 74 avaient ôté leurs lunettes, 32 avaient utilisé des moyens inappropriés et quatre patients, présentant une atteinte de la rétine, ont dit avoir utilisé correctement les lunettes spéciales durant toute la phase d'observation de l'éclipse.

Le 1^{er} septembre 2016 a eu lieu à La Réunion et à Mayotte, une éclipse partielle du Soleil. La surveillance des complications oculaires mise en place par la cellule régionale de Santé publique France n'a détecté qu'une seule consultation pour une complication oculaire, possiblement liée à l'observation de l'éclipse. Au regard de l'engouement très important qu'a suscité le phénomène auprès de la population de La Réunion et de Mayotte, l'impact sanitaire de cet évènement a été très faible, pouvant attester du bon respect des recommandations faites à la population en matière de protection oculaire pour l'observation du phénomène.



2- Moyens de prévention disponibles et conseils sanitaires

Pour observer cet événement dans de bonnes conditions de sécurité, il convient de se munir de lunettes spéciales de protection complètement opaques à la lumière normale.

Ces lunettes sont des équipements de protection individuelle et doivent être conformes aux dispositions prévues par le règlement (UE) 2016/425 relatif à la conception et à la fabrication des équipements de protection individuelle, et porter le marquage CE de conformité (**lunette certifiée ISO 12312-2**). La partie filtrante est constituée soit de films en polyester recouverts d'une fine couche d'aluminium, soit de films en polymère noir teintés dans la masse. Ces films sont généralement fixés sur des montures en carton. Les lunettes à monture cartonnée doivent être considérées comme étant à usage unique. La qualité du filtre risque en effet de se dégrader si les lunettes sont conservées dans de mauvaises conditions. Il est également conseillé de limiter à quelques minutes les observations du Soleil et d'effectuer un temps de pause entre deux observations afin de reposer les yeux.

- ✓ **Il convient de mettre en garde contre l'utilisation de moyens de protection de fortune, comme des verres fumés, les films radiologiques ou de simples lunettes de soleil dont la faculté de protection est très insuffisante ;**
- ✓ **En aucun cas, le Soleil ne doit être observé avec des instruments d'optique (jumelles, longue vue, appareil photographique...) ou à travers un téléphone ;**
- ✓ **Les personnes en charge d'enfants (parents, éducateurs, accompagnateurs...) doivent particulièrement veiller à les protéger ;**
- ✓ **En cas d'indisponibilité de lunette de protection conforme, il est impératif de conseiller aux patients de ne pas observer le phénomène directement.**

Par ailleurs, les lunettes utilisées lors d'éclipses précédentes, même stockées dans de bonnes conditions, peuvent présenter un risque. En effet, en pratique, le matériau filtrant se dégrade avec le temps, perdant son pouvoir filtrant. **Aussi utiliser des lunettes datant de 1999 présente un risque, même sans dégât apparent, le filtre pouvant être dangereux et laisser passer les rayonnements (infrarouges et ultraviolets).**

Pour des paires plus récentes, il convient de vérifier que le filtre n'est pas endommagé avant toute utilisation. Les lunettes peuvent être positionnées devant une source lumineuse intense artificielle (lampe, surface claire). Si le filtre est endommagé, la lumière passera à travers le filtre. La présence de points lumineux indique des mini perforations.

Il est recommandé de jeter les lunettes si :

- ✓ **Le carton tenant le film filtrant est abîmé : le filtre risque de bouger et de laisser passer de la lumière non-filtrée ;**
- ✓ **Les filtres des lunettes présentent des trous, des pliures ou des déchirures évidentes.**



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ces lunettes spéciales éclipses peuvent être achetées dans des magasins spécialisés, sur des sites internet spécialisés ou éventuellement chez certains opticiens et chez certains pharmaciens.

Ce produit n'est pas un objet de consommation courante et des ruptures de stock ont été enregistrées en France lors d'événements similaires du fait d'un manque d'anticipation des personnes souhaitant observer l'éclipse. La demande sera vraisemblablement très forte immédiatement avant le 12 août 2026.

Par ailleurs, même en cas de conditions météorologiques défavorables, il convient par précaution de se munir de lunettes spéciales pour toute observation du phénomène.

En outre, pour les populations souhaitant observer le phénomène, il est également recommandé de se prémunir contre les coups de chaleur lors de l'observation (porter une casquette ou un chapeau et des vêtements clairs, s'hydrater, utiliser une crème solaire...) et de respecter les consignes données par les autorités locales notamment concernant les rassemblements, la sécurité routière et la sécurité en mer.

3- Diffusion des messages de prévention

Les informations sur l'éclipse et les messages de prévention peuvent être diffusés, dès réception du MINSANTE, par les agences régionales de santé (ARS) *via* les sites internet, les bulletins d'information et autres documents de communication. Les professionnels de santé peuvent également être sollicités pour relayer ces conseils.

Enfin, il appartient aux agences régionales de santé de juger de l'opportunité de mettre en alerte les services d'ophtalmologie des établissements de santé afin d'assurer une prise en charge optimale des accidents oculaires liés à l'éclipse.

Les ARS des outre-mer sont destinataires de ce MINSANTE pour information.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément qui s'avérerait utile.

Sarah SAUNERON

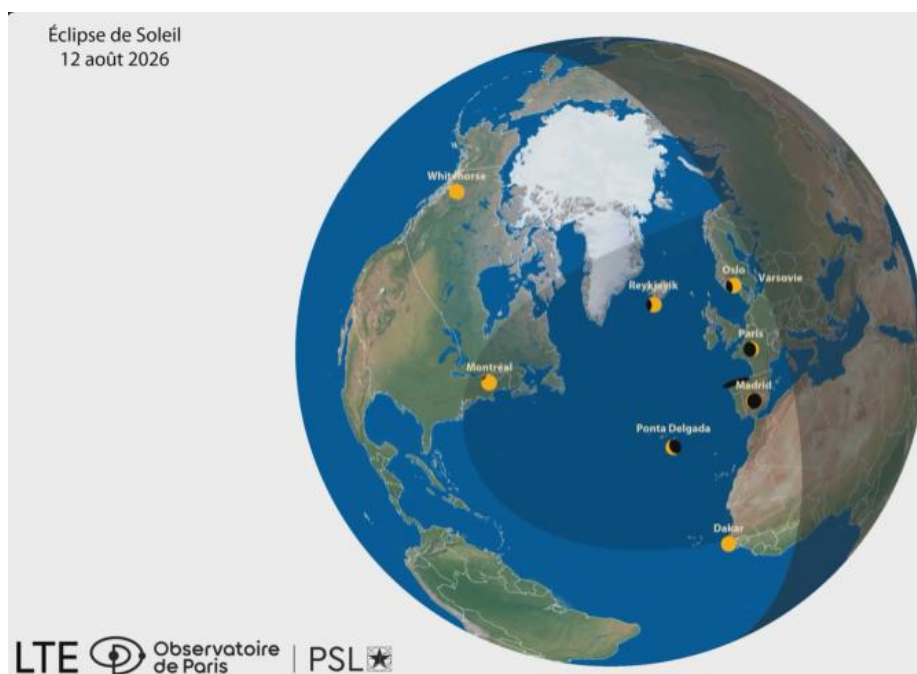
**Directrice Générale Adjointe de la
Santé**

Original signé



ANNEXE

Une éclipse totale du Soleil survient lorsque depuis le sol terrestre le disque de la Lune masque entièrement le disque du Soleil. Ce phénomène est visible pour un observateur seulement s'il se situe en certains lieux sur le globe. Ces lieux se matérialisent par une bande étroite à la surface de la Terre que l'on appelle bande de totalité, large en général de quelques dizaines à quelques centaines de kilomètres seulement.



Les circonstances générales d'une éclipse correspondent aux différentes phases de l'éclipse. Ces phases sont liées aux mouvements relatifs du Soleil, de la Lune et de la Terre. Elles correspondent chacune à un instant particulier et à un lieu unique sur Terre :

- Le commencement (P1) et la fin (P4) de l'éclipse générale, lorsque le cône de pénombre de la Lune est tangent extérieur à la surface de la Terre ;
- Le commencement (O1) et la fin (O4) de l'éclipse totale, lorsque le cône d'ombre de la Lune est tangent extérieur à la surface de la Terre ;
- Le maximum (M) de l'éclipse lorsque la grandeur de l'éclipse est maximale.



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



En France, l'éclipse sera visible partiellement, en soirée : le taux d'obscuration du Soleil (pourcentage du Soleil éclipsé) variera de 99,7 %, au plus proche de la frontière espagnole à 89,7 % à la frontière allemande, offrant un très beau spectacle.





**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*